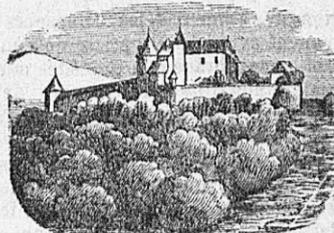




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

## AVIS

assigné avise l'honorable public de la campagne qu'il vient d'ouvrir de charbon dans la maison Goret, au bas de la Grand'rue, à Bulle. Travail prompt et soigné, il tachera de la confiance qu'on voudra bien lui faire.  
Guillaume Vogelsanger, charbon.

On cherche à acheter un tour.

INERIE - CORROIRIE

Crépus. — Chaussures. — Gros. — Demi-gros. — Détail.

GLASSON, Bulle.

en sèche de fond, battu et non sur semelles. — Vache lissée. — Boix de déponilles (débris). — Crounais. — Vachettes et empeignes en cuir. — Cuirs pour sellerie. — Peausse. — Assortiment varié de tiges, bottes à l'écuylère, etc. — Spécialité pour la chaussure. — Fils mousiers — à joindre — et pour manœuvre. — Chevilles de bois. — Cloues et mécanique. — Noir. — Vernis. — Huiles pour chaussures et pour

merchandises vendues de confiance à prix extra réduits. — Escomptes suivant l'importance

cuirs, peaux brutes, sauvagine, vins divers, suif, etc., aux meilleures

de recouvrements

AVET, procureur, à BULLE

ments amiables et juridiques. — Renseignements. — Gérances. — Hypothécaires. [587]

liquidation.

de changement de commerce, le rendra à bas prix toutes les marchandises, telles que draps, toiles, étuffs pour dames, livres de prières mortuaires, laines et cotons, bonnettes, blouses, corsets, services mercerie et quincaillerie.

E. Pfaff-Meyer, à Bulle. — SÉTEZ DE L'OCCASION! [116]

UE ET NOTARIAT

ats hypothécaires à 4 1/2 %. Ouvertures courants garantis par gant, même en dernier rang, chez

J.-J. Menoud, à Bulle.

mes fourragères

12 fr. 50 c. le sac (150 litres). — Farine de lin, qualité supérieure. — Prix réduits.

la Croix-Blanche, à Bulle. [374]

omme de 22 ans, de Schaffhouse, connaissant les ouvrages de la campagne et soigner aux, désire trouver une femme domestique pour

aux. S'adresser sous chiffrage à la Société anonyme suisse de publicité

FUSSLI & Cie, à Saint-Omer. [418]

générateur des cheveux Fritsch

pour les cheveux gris, leur couleur naturelle, est d'une parfaite blancheur, remplace toute autre teinture, et ne coûte que fr. 2.50 au lieu de fr. 4. — et fr. 8. — Exiger sur les flacons la signature A. Fritsch. Se trouve chez

er, coiffeur, Bulle. (H1901Q) [457]

Un break neuf au complet, à bon marché, à Frantz KREIDEMACHER, maréchal. [458]

Un joli logement au Tivoli, pour y entrer de suite, au bureau du journal. [459]

A vendre : char à bras avec pont et caisse, au bureau du journal. [453]

che un logement de 2 à 3 pièces, cuisine, au bureau du journal.

Un char à travail neuf, à un cheval, chez DAN, maréchal, à Vaulruz. [323]

Un petit magasin avec logement à 10 minutes de la gare, au bureau du journal. [419]

mile Lenz, imprimeur-éditeur.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 —

6 mois, » 2 50

Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BULLE, le 12 juillet 1889.

## La loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Nous avons sous les yeux la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite qui a été définitivement votée et adoptée par les Chambres fédérales les 10 et 11 avril dernier.

Mais déjà l'on signe dans les différents cantons de la Suisse et à divers points de vue une demande de referendum contre cet acte législatif.

C'est donc le moment pour chacun de se faire une opinion, d'examiner un peu les mérites et les défauts de cette loi, afin de pouvoir aller à l'urne plébiscitaire avec une conviction arrêtée et raisonnée.

Disons tout d'abord que la loi est très bien faite et qu'elle constitue, à n'en pas douter, un immense progrès sur les lois cantonales que nous possédions jusqu'ici et spécialement sur notre loi fribourgeoise. Nous parlerons plus tard de ces progrès.

Néanmoins, nous devons dès aujourd'hui arborer notre drapeau et déclarer que nous voterons contre la loi, parce que nous sommes adversaires du cautionnement et que le législateur fédéral n'a pas voulu entrer dans les vues des pétitionnaires qui lui demandaient d'y introduire le principe qu'en cas d'expropriation par voie de poursuite ou de faillite d'un citoyen, les dettes provenant de cautionnements ne seraient payées qu'après toutes les autres dettes directes et personnelles.

Le cautionnement, voilà l'ennemi ! (A suivre.) L. M.

## Lettres de l'Exposition.

Les sociétés musicales à Paris. — Uniformes. — Un festival « monstre » à l'esplanade des Invalides. — Les expositions de l'Assistance publique et du ministère de la guerre. Paris, le 9 juillet 1889.

Depuis quelques jours, on rencontre dans les rues de Paris des groupes en tête desquels marche une

bannière. Ce sont des instrumentistes ou des orphéonistes qui ont profité de l'occasion offerte par le concours de musique dont le journal *l'Orphéon* est l'initiateur et l'organisateur, pour visiter l'Exposition et la capitale.

Les musiques surtout ont des uniformes parfois bizarres, mais nous devons reconnaître que les plus bigarrés, ceux qui ont les couleurs les plus éclatantes, appartiennent aux sociétés de la capitale.

On avait annoncé pour dimanche soir un festival « monstre » auquel 22 600 exécutants devaient prendre part. Les exécutants ne se sont pas tous rendus au jardin des Tuileries; un grand nombre d'entre eux trouvait plus agréable sans doute les cadroirs de la ville où l'on va s'amuser et jugeait qu'il avait assez de musique comme cela!

En revanche, le public était extrêmement nombreux, si nombreux qu'il a été impossible aux sociétés de se réunir et que le festival « monstre » a dégénéré en une quantité de petits festivals où tout aurait été parfait si les exécutants avaient un peu plus de respect pour l'harmonie et pour la mesure.

Bah! c'était bien plus amusant comme cela et les Parisiens se sont retirés enchantés. Quant aux sociétés, elles se sont largement rattrapées le lendemain, jour du concours. Les médailles étaient en quantité suffisante et la plupart des sociétés s'en sont retournées ou s'en retourneront satisfaites dans leurs villes. Elles auront fait un peu de bruit dans la capitale et elles auront vu la tour Eiffel!

Nous avons souvent parlé de l'exposition installée sur l'esplanade des Invalides. Nous en avons examiné le côté pittoresque, nous avons décrit les villages javanais, canaque, angolais, sénégalais, les campements algériens et tunisiens.

À côté de cela, l'esplanade des Invalides contient des choses sérieuses qui méritent, elles aussi, un examen détaillé.

Toute la partie ouest de l'esplanade est remplie par des vastes bâtiments de l'hygiène, de l'Assistance publique, de la guerre, etc... Il y a, par exemple, dans le pavillon de l'Assistance publique une exposition des plus intéressantes : c'est la collection des objets qui servent ou ont servi autrefois au premier âge, et spécialement aux enfants trouvés : Layettes, berceaux, chariots rustiques, paniers à nourrissons, biberons de tous calibres et de toutes les époques (y

compris un modèle de biberon gallo-romain), sabots, pots à bouillie et le reste. On y voit encore sept à huit « tours » authentiques provenant des anciens hospices; des centaines de poupées représentant tous les types d'emmaillement, — on pourrait presque dire de torture, — jadis en usage dans les douces régions de la France; des files de petites momies, les bras collés au corps, le crâne serré par deux ou trois bonnets ou les bandelettes traditionnelles, qui montrent la ténacité des rites domestiques. On voit là combien il est difficile d'élever un être humain, combien il en coûte et quel capital de soins, de soucis et de frais de tout genre représente un adulte dans sa maturité!

Une autre exposition voisine est celle de l'« Union des femmes de France », que préside Mme Kœchlin-Schwartz. Puis celle des « Dames françaises », et enfin la grande Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer. Il y a des modèles d'hôpital de campagne, avec brancards, boîtes de chirurgie, lits d'opérations, paquets de toile, entassement de coton, pyramides de ouate et montagnes d'objets de pansements. C'est un témoignage de soins fraternels que s'impose la philanthropie moderne pour adoucir ou réparer les maux de la guerre.

La façade du génie militaire s'élève auprès de ces deux expositions, sévère et morne. Voulez-vous avoir une idée des applications de la science à l'art de la guerre? Voulez-vous savoir comment se font ces terribles blessures causées par les « Femmes de France »? Entrez dans le palais de la guerre, qui occupe en superficie plus de la dixième partie de l'esplanade des Invalides.

Dans l'intérieur, on a installé tout ce qui pouvait être utile de connaître, sauf, bien entendu, tout ce qui doit être tenu secret dans l'intérêt de la défense de notre pays.

Dans les salles du rez-de-chaussée, il y a une très belle collection de canons de Bange : toute la série de nos pièces de siège et de campagne, d'obusiers, de canons-revolvers, etc... Puis ce sont des projectiles noirs et gris, depuis l'obus de huit cents kilogrammes destiné à des voyages de dix kilomètres jusqu'à l'obus des canons rayés de campagne. Dans la même salle, jetez les yeux sur les appareils récents construits par nos ingénieurs électriciens. Ne passez pas sans les examiner avec attention : ils vous montreront, par

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 64

## L'OR TYRAN

PAR PAUL VERDUN

— J'ai parcouru deux ou trois fois des journaux suisses, mais je n'ai lu aucun journal français. Je n'aime pas lire; je n'ouvre presque jamais une feuille publique, je préfère fumer. — Quel ours, pensa l'explorateur, puis il ajouta : Apprenez donc ce que vous ignorez, ou du moins, ce que vous feignez d'ignorer. Mais auparavant, dites-moi si, en cherchant dans votre chambre les objets que vous rangez ensuite dans votre malle, vous n'avez pas, par mégarde, brisé le carreau d'une fenêtre? — Non! répondit le prisonnier de plus en plus ébahi; et il ajouta : Je ne comprends nullement le but de vos questions. Vous demandez l'emploi de mon temps, le 15 septembre, je vous le donne. Voici maintenant que vous me parlez d'épingle à tête d'émeraude trouvée chez moi, de vitre brisée, d'affaire René Bernard. Que signifie tout cela? — Vous allez l'apprendre. Alors Ferrari raconta comment René Bernard avait été

trouvé assassiné dans sa chambre; comment il avait été volé. Il omit volontairement de parler de la dénonciation de Marchand par Odon Wegrow et de l'arrestation de l'écrivain; mais il exposa comment on avait été amené à soupçonner Mordy de l'assassinat, à cause de son départ subit et secret. Il fit le récit de la perquisition opérée au domicile, au cours de laquelle on avait découvert une épingle de cravate ayant appartenu à l'homme assassiné.

— Je suis innocent du crime! s'écria l'enseveli. J'ignorais même qu'il eût été commis!

— Vous le prétendez! répliqua Ferrari, mais qui m'oblige à vous croire?

— Je vous ai donné l'emploi de mon temps depuis le matin du 15 septembre jusqu'au soir. Vous pouvez vérifier facilement mes affirmations. Allez au bazar du Sultan, aux magasins du Tout-Paris, chez le coiffeur; confrontez-moi avec les employés qui m'ont servi : ils me reconnaîtront. Peut-être ma valise porte-t-elle encore l'étiquette du bazar!

— Eh oui! l'emploi de votre temps! Vous me l'avez donné durant les heures que vous avez passées, soit aux bureaux de la rue Druot, soit en courses; mais vous n'avez raconté que vous étiez revenu rue Fondary vers six heures et que vous en étiez reparti en prenant mille précautions pour que les voisins ne remarquassent pas votre retour chez vous, puis votre départ. De plus, la concierge absente n'a pu contrôler la durée de votre séjour dans la maison.

C'est pendant ce moment-là que vous avez assassiné René Bernard, soit pour votre compte, soit pour le compte d'un tiers. — Cette supposition n'est pas admissible. Je suis resté en-

viron dix minutes chez moi, peut-être un quart d'heure, tout au plus. Comment aurais-je eu le temps de pénétrer chez René Bernard, de le tuer, de le voler, de rentrer chez moi, de faire mes préparatifs de départ, le tout en moins de quinze minutes?

— Vous prétendez que vous n'êtes resté, rue Fondary, que ce laps de temps, mais rien ne le prouve.

L'accusé cherchait dans sa tête quelque preuve d'innocence, lorsqu'il fut frappé d'une réflexion.

— Je suis soupçonné d'un crime pareil, et personne ne m'en avertit!

— Votre patron seul savait que vous étiez à Genève.

— On n'a donc pas demandé à M. Wegrow où je me trouvais?

— Si, mais il a répondu qu'il l'ignorait.

— Il a répondu cela! Pourquoi?

— Pourquoi? répéta Ferrari; c'est justement ce que je cherche, depuis que j'ai appris votre séjour à Genève. — Il craint peut-être, dit Mordy, que ma comparaison devant le juge d'instruction n'attire sur moi l'attention de la police autrichienne. Car alors, mes négociations deviennent inutiles : adieu le syndicat!

Qui, mais, moi n'étant pas prévenu, il pouvait arriver que je fusse condamné par contumace. Ferrari entrevit la possibilité de mettre aux prises Wegrow et son employé. Il réfléchit que c'est le meilleur parti à prendre pour savoir si Mordy avait été assassiné pour son propre compte ou pour le compte d'autrui.

— Qui vous dit, insinua-t-il, que le projet de votre patron ne soit pas vous voir condamner par contumace?

— Quel intérêt y trouverait-il?

exemple, comment les défenseurs d'une place forte peuvent éviter les surprises de l'ennemi en éclairant subitement, grâce aux procédés mis en action par la lumière électrique, les troupes de l'adversaire qui, protégées par l'ombre de la nuit, comptent arriver jusque sur les remparts !

N'oubliez pas de monter au premier étage : vous y verrez un camp avec des soldats de toutes armes, grandeur naturelle. C'est l'armée française, au complet, en tenue, dans l'attitude qui convient aux rôles que remplissent officiers et soldats. On croit à première vue qu'il y a là en chair et en os les représentants de nos corps de troupes.

N'oubliez pas, enfin, la casquette « authentique » du père Bugeaud qui est installée dans une magnifique vitrine.

L. TERRIER.

## NOUVELLES SUISSES

**Conflit avec l'Allemagne.** — Le Conseil fédéral a arrêté mardi matin les termes de sa note en réponse à la note de M. de Bismarck du 26 juin, laquelle a été publiée par le *Reichsanzeiger* avant qu'il eût eu le temps de l'examiner.

Le Conseil maintient fermement son interprétation de l'article 2.

Il a décidé également en principe que la correspondance serait publiée, en se réservant de fixer le moment opportun.

On croit que l'Allemagne répondra par la dénonciation du traité — c'est la seule façon pour elle de terminer cette affaire sans paraître reculer — puisque l'incident sera provisoirement clos.

On ne craint pas, dans les sphères officielles, les conséquences de l'abrogation du traité, c'est même la Suisse qui, devant les prétentions de l'Allemagne relatives à l'article 2, a parlé la première de procéder à une révision, qu'elle jugeait préférable au maintien d'une convention sur une clause importante de laquelle il se produisait des interprétations contradictoires.

La Suisse ne perdra pas l'initiative de négociations pour un nouveau traité, l'absence de traité étant plus préjudiciable aux Allemands en Suisse qu'aux Suisses en Allemagne, dont la plupart sont des gens établis, commis ou domestiques. Les communes et les cantons suisses reprendraient leur liberté relativement aux Allemands. On leur recommandera de ne pas traiter les Allemands plus rigoureusement que sous le régime conventionnel. On espère d'ailleurs que les bons rapports pourront se rétablir avant l'expiration du traité actuel.

**Monopole des billets de banque.** — On dément formellement ce que la *Nouvelle Gazette de Zurich* a dit du monopole fédéral des billets de banque. Le Conseil fédéral n'y songe pas.

**Emprunt.** — L'emprunt fédéral de 25,000,000 fr. a été conclu avec les établissements de banque suisses dont les noms suivent :

Banque fédérale à Berne; Banque cantonale vaudoise; Banque cantonale de Soleure; Caisse d'amortissement de la Dette publique, à Fribourg; Banque de Winterthur; Unionbank suisse, à St-Gall; Bankverein de Zurich; Les fils d'Isaac Dreyfus, à Bâle; Ehinger et Cie, à Bâle; Weck et Aëby, à Fribourg.

L'emprunt sera émis en obligations de 1000, 5000 et 10,000 francs au porteur, il est pris ferme au cours de 101  $\frac{1}{2}$  %, intérêt annuel 3  $\frac{1}{2}$  %.

— Celui de se débarrasser d'un homme gênant qui connaît son passé, et qui a été son complice dans l'affaire de Sadowa.

— Oh! ne parlez pas de cela! s'écria le prisonnier avec le ton d'une profonde terreur.

— Il paraît que vous ne tenez pas à retourner en Autriche reprendre l'emploi que vous y occupiez!

— Par pitié! Ne raillez pas! Ah! je passerai par toutes les conditions que vous m'imposerez, mais ne me renvoyez pas au bagne!

— Les géoliers autrichiens sont donc bien durs pour les forçats?

— Oui! Mais comment avez-vous tant de renseignements sur mon compte?

Le nom de la *Wiener Zeitung* traversa l'esprit de l'explorateur, mais il ne le prononça pas. Il répondit:

— Je sais bien des choses sur vous et sur votre patron. Ah! vous êtes un couple de fameux coquins!

Je congnois fort bien que Wegrow profite de la circonstance qui se présente, pour tenter de se débarrasser de vous. Vous le connaissez depuis trop longtemps: vous le gênez.

Il compte qu'une fois que vous serez condamné, vous ne rentrerez plus en France. Du même coup, il se considérera comme libéré des cinquante mille francs qu'il vous a promis.

Voilà pourquoi il ne vous a pas prévenu des poursuites dont vous étiez l'objet; voilà pourquoi il a caché à la justice le lieu de votre résidence. Encore une fois, vous êtes sa dupe. Il recueillera les bénéfices de votre association et vous fera payer les pots cassés, comme cela arriva après l'affaire de Sadowa.

Un éclair de haine brilla dans les yeux de Mordy.

Les obligations seront remboursables dans l'espace de 25 ans.

**Emigration.** — 977 personnes sont parties de la Suisse dans le courant du mois de mai pour des pays d'outre-mer, ce qui constitue une diminution de 33 personnes sur le mois correspondant de 1888. Le nombre des émigrants pendant les cinq premiers mois de l'année a été de 4200, soit 112 de moins que pendant la période correspondante de l'année dernière.

**Munitions.** — La fabrique de munition de Berne a reçu l'autorisation de travailler de nuit pour compléter les approvisionnements en cartouches. On pense que les mêmes machines pourront servir plus tard à la fabrication des cartouches pour le nouveau fusil petit calibre.

**Exposition.** — Lundi soir est arrivé en gare de Delémont le train spécial renfermant le bétail destiné à l'exposition qui s'ouvre le 11 juillet à Paris. Il ne contenait pas moins de 25 pièces de la race du Simmenthal, estimées 100,000 francs; c'est ce que l'on peut voir de plus parfait et de plus colossal comme type d'animaux à cornes. Sept armallis sont chargés du soin de ce troupeau de choix.

Le convoi est sous la direction de MM. Aegerter, Anken, député, et Eiden, préfet de Gessenay.

**Zurich.** — Le comte de Paris, venant de Vevey, est arrivé lundi soir à Zurich. Il est descendu à l'hôtel Baur, où des appartements avaient été retenus pour lui. Le comte de Paris s'est rendu à St-Moritz.

— Le congrès des catholiques suisses, qui a eu lieu cette année à Zurich, aura lieu l'année prochaine à Fribourg.

— Les hôtels de la ville ont hébergé pendant le mois de juin 14,927 étrangers, soit 2500 de plus que pendant le même mois de l'année dernière.

**Berne.** — Dans la nuit de dimanche, un crime affreux a été commis à Vorimholz, district d'Aarberg. Une femme de 72 ans, épicière, habitant une maison un peu retirée, a été féroceusement maltraitée au moyen d'un marteau dont elle se servait pour briser le sucre. Le matin, elle était relevée sans connaissance et dans un état désespéré. Le mobile du crime est le vol; toutes les économies de la malheureuse ont disparu. Du malfaiteur, pas de nouvelles. On ignore si c'est un étranger ou un habitant de la localité.

**Lucerne.** — Le tir de la Suisse centrale continue d'être très fréquenté. Il a été vendu dimanche et lundi plus de 52,000 passes. Parmi les meilleurs tireurs du jour, on cite M. Bossard, de Fribourg, et MM. Ormond et Heger, de la Chaux-de-Fonds.

M. Hubert Boccador, junior, de Givisiez, a fait jusqu'à présent la meilleure passe à l'une des bonnes cibles, la cible Walther Fürst; il a 400 points, le 2<sup>me</sup> n'arrive qu'à 358, le 3<sup>me</sup> à 354.

**Bâle.** — Sur trois modèles présentés, la commission du monument à ériger à Isaac Iselin, à Bâle, a adopté celui du sculpteur Alfred Lanz.

**Grisons.** — Deux douzaines de pigeons voyageurs ont été lâchés dimanche à Coire pour Zurich; ils sont arrivés à destination au bout de 2 heures et 30 min.

**Tessin.** — On annonce d'Airolo que les commissions du Conseil national et du Conseil des Etats chargés d'examiner la question des crédits supplémentaires aux fortifications du Gothard, se sont réu-

Ferrari reprit :

— Vous le haïssez bien, n'est-ce pas, cet homme qui maniait des millions, les millions gagnés à Sadowa, tandis que vous traînerez le boulet et que vous mangiez les fayots du bagne!

L'enseveli ne répondit pas, mais il serra les dents d'un mouvement de bête méchante qui en disait long.

— Puisque vous le détestez ainsi, pourquoi donc êtes-vous devenu son employé?

— Parce que j'espérais qu'une circonstance comme celle de la négociation de ce syndicat me fournirait des fonds pour commencer une fortune. Wegrow, qui est soixante-dix fois millionnaire, a commencé avec un capital bien plus restreint que cinquante mille francs.

L'explorateur prit un ton bonhomme pour dire :

— Et cinquante mille francs joint à la somme trouvée chez Bernard, ou reçue pour l'avoir assassiné, formaient un premier capital, que quelques opérations hardies auraient vite doublé.

— Je n'ai pas assassiné M. Bernard! s'écria Mordy avec force.

— Prouvez-le! riposta laconiquement Ferrari.

L'enseveli réfléchit, puis il demanda :

— Suis-je le seul accusé de ce meurtre?

Le voyageur calcula que dès que Mordy serait libre, il achèterait les journaux et lirait l'arrestation de Marchand. Qu'il la connaît un peu plus tôt ou un peu plus tard, cela ne faisait pas une grande différence. Alors il lui raconta l'incarcération du romancier, sans dire pourtant que c'était Wegrow qui l'avait dénoncé.

nies mardi soir. Elles visiteront les travaux d'Andermatt en traversant le col du Gothard, de la Furka et de l'Oberalp.

Des essais de tir ont eu lieu à Airolo avec des canons de gros calibre.

MM. le conseiller fédéral Hauser, le colonel Pfiffer et des officiers du génie accompagnent les susdites commissions.

**Vaud.** — Les 13 et 14 juillet prochain, la Société vaudoise de secours mutuels aura son assemblée générale annuelle à Orbe.

— Lundi après midi, un enfant de 4 ans jouant avec des allumettes, a mis le feu à un tas de foin dans une grange de Vers-chez-les-Blanc. Grâce à de prompts secours, ce commencement d'incendie a pu être étouffé.

— Quatre membres du Conseil fédéral, MM. Hammer, Schenk, Numa Droz et Deucher, ont accepté l'invitation de la confrérie pour le lundi 5 août. Il en est de même de presque tous les membres du corps diplomatique, du Tribunal fédéral, des gouvernements de Berne, Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève et du Tribunal cantonal vaudois.

Les membres du Conseil fédéral seront logés chez les particuliers. M. le président de la Confédération Hammer a accepté l'hospitalité de M. le colonel Davall, à la Cour aux Chantres; M. le vice-président Droz, chez M. Edouard Couvreur, au château de l'Aile. Les membres du gouvernement de Fribourg s'installeront aux Faverges, propriété de l'Etat de Fribourg, entre Chexbres et Vevey.

— Les principaux journaux de l'Europe seront représentés à la fête. Parmi les écrivains qui ont annoncé leur acceptation se trouvent MM. Victor Cherbuliez, André Teuriet, Edouard Rod, etc. MM. les maîtres d'hôtel de Vevey et de Montreux préparent une réception spéciale aux représentants de la presse qui recevront d'ailleurs des permis de circulation de chemins de fer et de bateaux à vapeur pour la durée de la fête.

Un entrepreneur de spectacles a offert à la Confrérie des vigneronns 20,000 fr. comptant pour location de ses estrades pendant les dix jours qui suivront la fête, en vue d'organiser, avec une *Corrida* espagnole, des courses de taureaux. La commission centrale, estimant qu'un pareil spectacle est contraire aux mœurs et aux lois du pays et ferait le plus fâcheux contraste avec les impressions et les souvenirs que doit laisser la Fête des vigneronns, a refusé d'entrer en matière.

L'opinion publique ratifiera certainement ce refus, que les autorités communales et cantonales auraient sans doute opposé aussi à une proposition pareille.

**Valais.** — La première ascension du mont Cervin a été faite le 9 juillet, par W. M. Meeson, d'Angleterre, avec les guides Peter Tabgwald, son fils et A. Gentinetta.

**Neuchâtel.** — On rapporte, comme un fait rare digne d'être noté, que Mme de Gélieu, qui vient de mourir, n'avait pas moins de 155 neveux, petits-neveux et arrière-petits-neveux et nièces.

**Genève.** — Le prince Louis-Léopold de Bavière, fils du régent du royaume, a passé la journée de mardi à Genève; il est descendu à l'hôtel des Bergues et est reparti mercredi matin à destination d'Allemagne. Il voyageait sous le pseudonyme de « comte Elten. »

— A quelle heure M. Marchand prétend-il avoir trouvé les dix mille francs sous sa porte? demanda Mordy.

— A dix heures un quart.

— A quelle heure la bonne est-elle sortie de chez lui?

— Vers sept heures.

— Et elle n'a remarqué aucune enveloppe sous la porte?

— Non.

— C'est donc entre sept heures et dix heures un quart que les billets de banque ont été glissés en cet endroit.

— Evidemment!

— Eh bien, je vous ai donné l'emploi de mon temps le soir. Vous pouvez vérifier facilement la véracité de mes paroles et vous rendre compte que je n'ai pu retourner rue Fondary, dans cette soirée.

— Oui, mais un complice, celui qui vous a payé, par exemple, peut avoir accompli cette course pour vous!

Mordy réfléchissait.

— Nous nous trouvons tous les deux dans une impasse, dit-il, vous ne pouvez me prouver que je suis l'assassin; de mon côté, je ne puis vous démontrer mon innocence.

C'est à Paris seulement que les constatations et les confrontations qui témoignent que je n'ai, en aucune façon, coopéré à la mort de René Bernard, seront possibles.

Aidez-moi à sortir de cette neige qui m'emprisonne et partons pour Paris.

Ferrari ne répondit pas immédiatement. Il cherchait à tirer parti de la situation, telle qu'elle se présentait maintenant, au profit de Maurice Belcoq.

(A suivre.)

NOU

Franc.

voté la loi rel de Carnot, M le conseil a cérémonie de

Le ministri bassadeur d à entrer en r près desquel l'autorisation Lazare Carn Tour d'Auve bourg (Bavi

— Des ou plémentaire leur déjeuné idée de voir de la pile N la tête à trav A ce momen

ne sut pas s l'ascenseur posé, et pr

L'infortuné tié décapité enlevée, les Les souffran désespère d

— Un gr de Paray-le l'un d'eux a troisième co

— Un ho du Grand-C Trois inc particulier, note. Après

pas revenir rendit dans gnant dans Elle avait pelle. Son d Un des é

— Le to pileux est l'explosion neurs, qui, la galerie p capuchons longement quer la pré

Belgic remettre la agents du c trains qui d pendant so Il paraît en Perse c

Alle socialiste Berlin. La naires pou les manifes duire au c ciations ré ciétés soci Francfort de Barmer

a été suivi du défunt. s'est borné députation ronne sur qu'il repr adoptée p

— L'en Il est arri en visitant un immen ses pieds.

— C'es tera Wilh Il s'embar accompagn le commar navires re teute la d

Amér sans indic rique, vien entre Sull

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

**France.** — Les deux chambres françaises ayant voté la loi relative au transfert au Panthéon des restes de Carnot, Marceau, La Tour d'Auvergne et Baudin, le conseil a décidé de fixer au dimanche 4 août la cérémonie de la translation.

Le ministre des affaires étrangères a invité l'ambassadeur de France à Berlin et le ministre à Munich à entrer en négociations avec les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités à l'effet d'obtenir l'autorisation de rapporter en France les restes de Lazare Carnot qui sont à Magdebourg et ceux de La Tour d'Auvergne qui sont à Oberhausen près Neubourg (Bavière).

Des ouvriers qui travaillent à des travaux complémentaires sur la tour Eiffel venaient de terminer leur déjeuner. L'un d'eux eut alors la malencontreuse idée de voir de près le fonctionnement de l'ascenseur de la pile Nord. Pour satisfaire sa curiosité, il passa la tête à travers les enchevêtrements de la charpente. A ce moment, l'ascenseur descendait. Le malheureux ne sut pas se retirer à temps. Sa tête fut prise entre l'ascenseur et la barre de fer sur laquelle elle était posée, et presque séparée du corps.

L'infortuné fut retiré dans un état affreux. A moitié décapité, la mâchoire inférieure complètement enlevée, les dents brisées, il respirait encore cependant. Les souffrances lui arrachaient des cris affreux. On désespéra de le sauver.

Un grave accident a eu lieu lundi aux courses de Paray-le-Monial. Trois officiers ont été démontés; l'un d'eux a été tué, un autre grièvement blessé, le troisième contusionné.

Un horrible attentat a été commis au restaurant du Grand-Camp près Lyon.

Trois individus, après avoir déjeuné en cabinet particulier, se retirèrent en disant avoir soldé la note. Après leur départ, le restaurateur ne voyant pas revenir sa femme qui avait servi ces individus, se rendit dans le cabinet et trouva la malheureuse baignant dans une mare de sang.

Elle avait reçu dix-huit coups de couteau ou de pelle. Son état est très grave.

Un des consommateurs a été arrêté, mais il nie énergiquement être l'auteur du crime.

Le total des cadavres retirés du puits de Verpilloux est de 108. L'enquête semble démontrer que l'explosion est due à l'inadvertance de douze mineurs, qui, ayant accroché leurs lampes au parois de la galerie pour déjeuner, n'ont pas remarqué que les capuchons métalliques rougissaient à la suite de l'allongement de la flamme, ce qui devait leur indiquer la présence du grisou.

**Belgique.** — Le shah de Perse vient de faire remettre la décoration du *Lion et Soleil* à tous les agents du chemin de fer formant le personnel des trains qui ont été mis à la disposition de Sa Majesté pendant son séjour en Belgique.

Il paraît que le bout de ruban a son importance en Perse comme en Europe.

**Allemagne.** — L'enterrement de l'ancien député socialiste Hasenclever a eu lieu samedi matin à Berlin. La police avait pris des mesures extraordinaires pour prévenir ou réprimer les désordres ou les manifestations séditieuses qui pourraient se produire au cours de cette cérémonie. Toutes les associations révolutionnaires de Berlin, ainsi que des sociétés socialistes ouvrières de Breslau, de Gœrlitz, de Francfort sur l'Oder, de Hambourg, d'Elberfeld et de Barmen, avaient envoyé des députations. Le convoi a été suivi de milliers de coréligionnaires politiques du défunt. L'ordre n'a pas été troublé. L'assistance s'est bornée à crier: « Bravo! » quand le chef de la députation d'Elberfeld a juré, en déposant une couronne sur la tombe, que les socialistes de la ville qu'il représentait resteraient fidèles à la doctrine adoptée par le défunt.

L'empereur poursuit son voyage dans le nord. Il est arrivé à Bergen. On dit que vendredi dernier, en visitant le glacier de Buar, il a failli être tué par un immense bloc de glace, qui est venu se briser à ses pieds. Il a été légèrement atteint à l'épaule.

C'est le 2 août que l'empereur Guillaume quittera Wilhelmshaven pour se rendre en Angleterre. Il s'embarquera sur le yacht *Hohenzollern* et sera accompagné de douze navires de guerre placés sous le commandement de son frère, le prince Henri. Ces navires resteront dans la baie d'Osborne pendant toute la durée du séjour de l'empereur en Angleterre.

**Amérique.** — Un combat de boxe, dont l'annonce sans indication de lieu avait intéressé toute l'Amérique, vient d'avoir lieu près de la Nouvelle-Orléans, entre Sullivan et Kabrain. Sullivan l'a emporté sur

son adversaire après 72 reprises. Les deux pugilistes, qui d'ailleurs ne se sont pas sérieusement blessés, ont été mis en état d'arrestation.

Le jury chargé de rechercher les causes du désastre de Johnstown vient de clore son enquête. Le club de pêche de South-Fork, propriétaire du réservoir du lac Connemaugh, dont l'éboulement a été en partie cause de l'inondation, a été rendu responsable de la catastrophe effroyable que nous avons relatée.

CANTON DE FRIBOURG

**Conseil d'Etat.** — Séance du 9 juillet 1889. — Le Conseil confirme dans leurs fonctions:

M. Clerc, Cyprien, à Fribourg, doyen et professeur de la Faculté de droit;

M. Wuilleret, Isidore, négociant, débitant de sel à Romont;

M. Beaud, Pierre, débitant de sel à Albeuve;

M. Buchs, Joseph, débitant de sel à Bellegarde;

M. Page, Joseph, négociant, débitant de sel à Ecu-

villens;

M. Lauper, Jean-Joseph, débitant de sel à Chevri-

les;

M. Battaglia frères, débitants de sel à Sales (Gruyère).

Le conflit des races tachetées.

Les choses se gâtent entre éleveurs fribourgeois et bernois. Le conflit, né à l'exposition de Neuchâtel, a atteint la période aiguë.

On sait de quoi il s'agit. Les agriculteurs fribourgeois, éleveurs de la race tachetée noire, sont revenus fort mécontents de l'exposition de Neuchâtel. Ils estimaient avoir été lésés dans leurs intérêts; le jury, composé en grande majorité de Bernois, avait montré pour la race du Simmenthal une partialité révoltante: il n'y avait eu de prix — ou à peu près — que pour le bétail tacheté rouge; toute trace de noir avait été considérée comme une tare; des animaux, du reste admirablement faits, avaient été mis de côté pour cette unique raison. Aussi les Fribourgeois s'étaient-ils bien juré de ne jamais remettre les pieds dans une exposition fédérale.

Mais à Paris ils espéraient avoir plus de garanties, et ils s'étaient fait inscrire nombreux pour l'exposition de la race bovine qui va s'ouvrir sous peu comme annexe de l'Exposition universelle. Malheureusement, là aussi, les éleveurs bernois ont trouvé moyen de tout accaparer.

La commission fédérale pour l'Exposition de Paris ayant proposé comme juré pour la race tachetée M. Rebmann, d'Erlenbach, qui se trouve être en même temps à la tête d'un consortium d'éleveurs du Simmenthal exposants, les éleveurs de la Suisse romande ont proposé de lui adjoindre un juré welsche dans la personne de M. L. de Diesbach. Cette demande était justifiée, puisque la Suisse romande envoie à Paris 27 têtes de bétail, dont 25 du canton de Fribourg et 2 du canton de Vaud, contre 38 du canton de Berne, 3 de Zurich et 1 de Lucerne.

Le département fédéral de l'agriculture, reconnaissant le bien fondé de cette demande, y donna suite en nommant M. L. de Diesbach juré pour le bétail à Paris. Nul juré, autant par ses connaissances que par sa notoriété, ne pouvait plus dignement représenter la Suisse.

Tel n'a pas été l'avis des éleveurs du Simmenthal qui, aussitôt que cette nomination leur fut connue, firent une démarche auprès du département fédéral de l'agriculture, à Berne, déclarant que si la nomination de M. de Diesbach était maintenue, ils n'enverraient point de bétail à Paris.

Le département fédéral de l'agriculture a eu la faiblesse de céder devant ces menaces, et il a obtenu la démission de M. de Diesbach, trop patriote pour vouloir que l'agriculture de son pays pâtît de son attitude.

Naturellement, les Fribourgeois, très justement vexés, ont riposté par la déclaration que pas une tête de leur bétail ne serait envoyée à Paris. Les éleveurs du Simmenthal pourront donc y triompher à leur aise: ils n'auront pas de rivaux.

(Gazette de Lausanne.)

**Accident.** — On nous signale un grave et déplorable accident survenu mardi à Romont. Dans une mise publique, un huissier faisait voir les objets à vendre à une connaissance. Ce dernier lui dit: « Tu n'as là que de la boutique ».

Et l'huissier de reprendre: « Et ça, de la boutique? », en montrant un revolver. Malheureusement, celui-ci était chargé, le coup part et le pauvre interlocuteur, père de famille de cinq enfants, tombe raide mort.

L'huissier a été mis sous les verroux. Une enquête est ouverte.

**Referendum.** — Le *Confédéré* dit que le parti libéral-radical s'est tenu jusqu'à présent dans une entière réserve en ce qui concerne le mouvement référendaire contre la loi sur les poursuites et la faillite. « Cependant, le Comité cantonal, après mûre discussion, a décidé de ne pas encourager le referendum, de recommander aux citoyens de ne pas le signer et de rester ainsi en communion d'idées avec le grand parti radical suisse.

Le referendum une fois décidé, le Comité cantonal convoquera une assemblée générale de délégués de tout le canton, à l'effet de discuter les avantages et les déficiences de la nouvelle loi. Une décision définitive ne sera prise qu'à cette époque. »

GRUYÈRE

COMPTE RENDU

de la Cuisine pour les pauvres de Bulle pendant l'hiver 1888-1889.

RECETTES

Solde de 1888, en dépôt à la Banque populaire	Fr. 1023 70
Intérêt de ce dépôt	> 35 90
Produit de la quête de novembre 1888:	
En espèces	> 632 05
En denrées	> 170 —
Dons divers	> 30 —
	Fr. 1891 65

DÉPENSES

Achats et frais divers	Fr. 873 65
Denrées reçues	> 170 —
	> 1043 65

Solde restant en dépôt, Fr. 848 —

La distribution des soupes a été faite pendant 77 jours.

Dépense en moyenne par jour 13 fr. 50.  
Rations de soupe et de pain distribuées aux enfants des écoles . . . . . 7984 rations.  
Rations de soupe emportées à domicile 3650

11634 rations.

Bulle, le 30 juin 1889.

La Présidente : La Caissière :  
E. DECROUX. C. REMY.

**Un scandale.** — Nous apprenons que le fils de M. le député Curat, à Grandvillard, appelé, il y a environ trois semaines, dans une école militaire, à Bâle, souffre actuellement, dans un hôpital de cette ville, de la fièvre typhoïde.

Nous ne comprenons pas comment le médecin en chef a pu autoriser l'envoi de jeunes recrues à Bâle, pour y passer un cours militaire, alors que le bureau sanitaire de cette ville signalait déjà, à cette époque, plus de deux cents cas de fièvre typhoïde.

Il est ridicule de la part du médecin en chef de faire donner, à chaque cours de répétition, des leçons d'hygiène aux soldats, quand soi-même on se met en dessus des règles les plus élémentaires de celle-ci en envoyant de jeunes soldats dans une ville contaminée par la fièvre typhoïde. Si l'on ne pouvait renvoyer ce cours sanitaire à une autre époque, il y avait certainement en Suisse d'autres villes où ces cours auraient pu se donner sans exposer nos soldats à une contagion presque certaine.

Agir comme on l'a fait, ce n'est plus de l'imprévoyance, c'est un acte de négligence coupable qui mérite une enquête sérieuse de la part du département militaire fédéral.

On trouvera, peut-être, que nous choisissons mal le moment pour critiquer un dicastère de notre administration militaire, c'est possible, mais, par contre, nous trouvons aussi que le moment était encore plus mal choisi pour laisser décimer nos soldats par la fièvre typhoïde, alors que la Suisse pouvait en avoir le plus grand besoin.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

Un teint frais,

des lèvres roses, un bon appétit, tels sont les résultats qu'on obtient depuis quinze ans avec la cure du véritable Cognac ferrugineux Golliez. 6 diplômes d'honneur et 10 médailles or et argent lui ont été décernés.

Refusez les contrefaçons dont l'effet est inconnu et demandez dans les pharmacies et bonnes drogueries le Cognac Golliez à la marque des deux palmiers. (HGX)

**VILLE DE BULLE**

La fourniture de 20 caisses de **gravier** cassé et non cassé est mise au concours. Les soumissions sous pli cacheté seront reçues au Bureau de ville jusqu'à vendredi 19 juillet courant, à 6 heures après midi.  
Bulle, le 12 juillet 1889.  
472] Le Secrétaire communal.

**MISES PUBLIQUES**

Le **lundi 15 juillet** courant, il sera vendu en mises publiques, dès 8 heures du matin, au café de la Tour, rière La Tour-de-Trême, au 1/4 de rabais, une grande quantité de liqueurs diverses et de vins, ainsi que le solde des objets mobiliers du discutant Alfred Magnin, audit lieu.  
Bulle, le 5 juillet 1889.  
461] Le greffier : L. ROBADEY.

**Mises publiques.**

Le juge liquidateur du décret des biens de Perrin, Isidore, feu François, de Gumefens, demeurant à La Tour-de-Trême, fera vendre par voie d'enchères publiques, le **mercredi 24 juillet** prochain, dès les 3 heures de l'après-midi, à l'auberge de Gumefens, les immeubles que ce dernier possède rière la commune de Gumefens.  
Bulle, le 8 juillet 1889.  
467] Le greffier : L. ROBADEY.

**Mises publiques.**

Le **lundi 29 juillet**, dès 9 heures du matin, au domicile du discutant Pierre feu François Chollet, à la Tzintre, rière Charmey, il sera vendu, aux enchères publiques, une certaine quantité d'objets mobiliers, soit tables, batterie de cuisine, instruments aratoires et outils divers, bois de charonnage et à brûler, poteaux, planches, pontres, etc., le tout taxé à bas prix.

Le **même jour**, dès 2 heures de l'après-midi, au café de l'hôtel du Sapin, à Charmey, il sera exposé en vente par voie d'enchères publiques, les art. 526, 527 du cadastre de Charmey, lieu dit *Coppet*, maison, grange, écurie, remise et près d'une pose 310 perches (appartenant à la masse en discussion de Joseph feu Pierre Chollet), ainsi que les immeubles appartenant au discutant Pierre feu François Chollet, à Charmey, lieu dit à la *Tzintre*, maison, grange, écurie et pré d'environ 150 perches, taxés à bas prix.  
Bulle, le 5 juillet 1889.  
466] Le greffier : L. ROBADEY.

**Mises publiques.**

Le **mardi 30 juillet** courant, dès 3 heures de l'après-midi, il sera vendu en mises publiques, au domicile du discutant Louis Ruffieux, poissonnier, à la pinte du Motélon, 3 chèvres, 2 cabris, plus divers objets mobiliers : tables, bancs, tabourets, verrerie, etc., ainsi que les articles 570 b, 570 e, 570 c, 570 d du cadastre de Charmey : maison, grange, écurie, pré, le tout taxé à bas prix.  
Bulle, le 5 juillet 1889.  
468] Le greffier : L. ROBADEY.

**Le Conseil communal DE RIAZ**

met au concours le recrépissage des quatre faces de la maison d'école, le passage en couleur de la salle d'école des filles et du lambrissage de l'avant-toit et les réparations à faire aux fenêtres et volets. — Les soumissions seront reçues jusqu'au samedi 20 courant, à 6 heures du soir, sous pli fermé, au Secrétaire communal où l'on peut prendre connaissance du cahier des charges.  
Riaz, le 11 juillet 1889.  
469] Fél. GREMAUD, secrétaire.

**J. CROTTI**

ENTREPRENEUR  
derrière l'Hôtel de Ville, à Bulle.

**DÉPOT**

de ciment suisse et français, chaux hydraulique, gypse, tuyaux d'Aarau et en ciment pour conduites d'eau, lieux d'aisance, etc., plots et briques en ciment comprimé. Marchandise de premier choix et prix modérés. [414]

**Avoinnes fourragères**

depuis 12 fr. 50 c. le sac (150 litres).  
Graine et farine de *lin*, qualité supérieure.  
Prix réduits.  
Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [374]

**Agence de recouvrements A. DAVET, procureur, à BULLE**

Encaissements amiables et juridiques. — Litiges. — Renseignements. — Gérances. — Placements hypothécaires. [587]

**A vendre :** Un *break-neuf* au complet, à bon marché.  
S'adresser à Frantz KREBSMACHER, maréchal, à Bulle. [458]

**Eruptions au visage. Mal à la tête.**

Grâce à votre traitement, je n'ai plus d'éruptions au visage et de mal à la tête. Paul Courvoisier, à Renan. Brochure gratuite. Des médecins patentés. 2500 guérisons légalisées. — S'adresser à la Polyclinique privée à Glaris. [293]

**VENTE**  
le mercredi 10 juillet et jours suivants  
de tout le (444F) [454]  
**Mobilier du Grand hôtel National**  
A FRIBOURG  
*Literie, commodes, chaises, tables, glaces, linge, rideaux, vaisselle, argenterie, batterie de cuisine, OMNIBUS, etc.*

**Maladies du bas-ventre.**

Maladies des organes génitaux. Contagion. Vices secrets et leurs suites. Impuissance. Ecoulement. Pollutions. Ardeur d'urine. Pertes séminales. Hématurie. Affection de la vessie et des reins. Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs. Point de dérangement dans sa profession. Discretion à toute épreuve. [294] Polyclinique privée à Glaris.

+ + + + +  
**Imprimerie Emile Lenz**

BULLE, 295 Grand'Rue 295, BULLE

Cette imprimerie, pourvue de plusieurs machines et d'un beau choix de caractères, se charge de toute espèce d'ouvrages typographiques, tels que :

- Journaux et labours ;
- Affiches, programmes, prospectus, cartes diverses, d'adresse, de visite, de convocation, etc., étiquettes ;
- Impressions pour les administrations, le commerce et les sociétés ;
- Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, etc., circulaires ;
- Registres à souches, actions, tableaux et formulaires ;
- Catalogues, statuts et règlements de sociétés, registres réglés pour fromagerie ;
- Formules pour inscription des voyageurs dans les hôtels, etc., etc. ;
- Enveloppes avec raison sociale imprimée, au prix de fabrique.

**IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS**

Exécution prompte et soignée. — Prix des plus modérés.

LA GRUYÈRE étant un des journaux les plus répandus dans le district et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour l'insertion d'annonces qui y trouvent une grande publicité.

+ + + + +

**TANNERIE-CORROIRIE**  
Cuirs. — Crépins. — Chaussures.  
Gros. — Demi-gros. — Détail.  
**Ernest GLASSON, Bulle.**  
Cuir fort, en sèche de fond, battu et non battu, pour semelles. — Vache lissée. — Grand choix de déponilles (débris). — Croupons français. — Vachettes et empeignes en tous genres. — Cuirs pour sellerie. — Peausserie diverse. — Assortiment varié de tiges élastiques, bottes à l'écuillère, etc. — Spécialité d'outillage pour la chaussure. — Fils pour cordonniers. — à joindre — et pour machines à coudre. — Chevilles de bois. — Clouterie forgée et mécanique. — Noir. — Vernis. — Graisses et huiles pour chaussures et pour machines.  
Toutes marchandises vendues de confiance et à des prix extra réduits.  
Remises et escomptes suivant l'importance des ordres.  
Achat de cuirs, peaux brutes, sauvagine, écorses, crins divers, suif, etc., aux meilleures conditions. [149]

**BANQUE ET NOTARIAT**  
Placements hypothécaires à 4 1/2 %. Ouverture de comptes courants garantis par gardiens de dam, même en dernier rang, chez 139] **J.-J. Menoud, à Bulle.**

**LIMES**

Pendant l'été, le soussigné ne tiendra son dépôt que tous les jours de foire sur la place entre l'Union et le Cheval-Blanc, à BULLE. Se recommande  
**A. Ruggenbass, fab' de limes, successeur de Ph. Guidi, 261, rue de Morat, Fribourg.** [470]

**LACTINA SUISSE**

(LAIT ARTIFICIEL)  
PRÉPARÉ PAR A. PANCHAUD, A VEVEY (SUISSE)  
Le meilleur aliment et le plus économique pour l'élevage des *veau, porcelet, etc.*  
Un litre de ce lait artificiel équivaut à un litre de lait naturel et ne coûte que 3 1/4 cent.  
12 médailles or, vermeil, argent et bronze.  
15 diplômes obtenus dans les concours régionaux et aussi de la Société des agriculteurs de France et de l'Académie nationale.  
Nombreux certificats de notre contrée.  
Agence générale pour la Gruyère : **Auguste BARRAS, à Bulle.** [420]

**AVIS**

On demande un jeune homme intelligent et de bonne conduite comme *apprenti boulanger-pâtissier.*  
S'adresser au bureau du journal. [451]

**Cigares Dupraz**

**Maïs Italie récolte 1887,**  
sous la **CROIX-BLANCHE, à Bulle.**  
*Beaux grains* maïs, à prix réduits. — Cet aliment, recommandable par sa grande valeur nutritive, remplace avantageusement les pommes de terre, de qualité inférieure cette année. [128]

**A vendre :** Un *char à travail* neuf, à un cheval, chez François SAUDAN, maréchal, à Vaulruz. [323]

**Plus de cheveux gris**  
par le **Brown's Capillairine** à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de **NATTES** toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez **Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur,** maison de Mme Placide Moura, à Bulle. [250]

**POUDRE PROCRÉATIVE**  
préparée par **A. Panchaud,** pharm. à **Vevey.** Remède infailible pour faire retenir les vaches et les juments. Une dose 1 fr. 50. Se trouve dans toutes les pharmacies. [385]

**Avis important AUX GRANDS MÉNAGES**

On trouvera à la boulangerie **J. SCHNEIDER,** successeur de **L. Clerc, à Bulle :** **Pain de ménage** à 28 c. le kg., ainsi que *farines* de différente qualité et *son* à bas prix. [26]

**Attention!!!** Toute personne doit faire un essai de notre pommade **Phénix** garantie pour faire croître et pousser les cheveux de dames et messieurs, ainsi que la barbe, supprimer les pellicules, arrêter la chute des cheveux, les empêcher de blanchir, prévenir la calvitie.  
Envoi contre espèces ou en remboursement. Prix par boîte **Fr. 1.50 et 3.—** — on cherche des dépositaires — Seul représentant pour la Suisse : **Ed. Wirz, 66, Rue des Jardins Bâle.** [367]

**Danse à Bourguillon**  
Lundi 15 juillet.  
**Bonne musique.**  
Invitation cordiale.  
**Louis Gasser.** [471] (458F)

**SCHOCOLAT**  
**Suchard**  
SUPERIORITÉ INCONTESTÉE  
PRÉPARÉ EN SUISSE

**A louer :** Un joli *logement* au Tivoli, pour y entrer de suite. S'adresser au bureau du journal. [459]

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX  
Demandez partout  
les cigarettes  
**Le BOSPHORE**  
Le Vezir.  
Le Croissant.  
Samson fort.  
Le Bouquet.  
La Macédonienne.  
L'Helvétienne.  
Echantillons et prix courants à disposition au dépôt pour la vente en gros du district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.  
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**A l'imprimerie de « la Gruyère », Bulle :**  
**EXPOSÉ DES PRINCIPES**  
DE LA  
**Langue universelle ou Volapük**  
par M. le curé SCHLEYER.  
Sixième édition. — Prix : 15 centimes.  
**Mittlere Grammatik**  
der  
**Universalsprache Volapük.**  
Achte Auflage.  
Von Erwiner deselben  
**Johann Martin Schleyer.**  
Preis : 1 Fr. 90.  
Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

HUITIÈME

PRIX DE LA

Pour la Suisse

Etranger : lan

payable

Prix du nu

On s'abonne à

de p

Loi sur la

La loi sur la

Chambres fé

ont fait l'ave

pour exprime

une revanche

soit par ran

de l'obstruct

commode pa

Les entrep

passion à m

froidissaient

la patrie.

Dans le c

être silencieu

actif. Et po

prises l'éloge

des raisons d

brèche dans

noises, bétai

Le Vaterl

contre la loi

l'œuvre élab

autre chose

si cette loi,

juridique >

devenir le d

une concessi

romandes en

générale, qu

campagne un

besoin de co

cole. Mais s

de poursuite

les non-com

pour les pre

férences esse

de bienfaisa

ment le cas

stitution des

et des frais.

idées et des

attachés. Ma

FEU

L'O

C'était pour

sur son aven

une affaire ré

qu'il l'avait tr

tagème au bor

Mordy recou

très mauvaise

sinat, mais m

sur autrui. C

l'appréciation

l'accusé et ren

Dans ces co

refuser de pla

perdue d'avan

Maintenant

plan, il allait

guerait tout

menti. Mais a

— Vous sav